DEPARTEMENT DES VOSGES

Projet : SAINT MAURICE SUR MOSELLE

Mission : MODIFICATION DU PLU

Document : ZONAGE

N° Planche — **Planche 1**

▭ Découpage de zones

▲ Règles architecturales particulières

★ Elément bâti] Eléments à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU

— Axes routiers principaux

🟦 Cours d'eau

🟦 Etangs

▨ Plan de Prévention des Risques inondation Zone d'interdiction

▩ Plan de Prévention des Risques inondation Zone de contrainte faible

▦ Eléments boisés classés

▨ Zone humides (liste non exhaustive)

🟥 Changement de destination autorisé

UA : Zone urbanisée
UB : Zone urbanisée à caractéristiques architecturales spécifiques
UL : Zone de loisirs, camping, tourisme
UX : Zone d'activités
1AU : Zone d'urbanisation future à court terme
1AUL : - secteur de loisirs, camping, tourisme
A : Zone Agricole inconstructible
AC : Zone Agricole constructible
Ah : - secteur d'habitats isolé
N : Zone Naturelle
Nf : - secteur de forêts
Nh : - secteur d'habitat isolés
Ntsc : - secteur touristique et de loisirs
Nl : - secteur de loisirs
Ne : - secteur d'étangs
Ns : - secteur de ski

Echelle : 1/5000

Dossier diffusion

Document conforme à celui annexé à la DCM du 18/02/2021 portant approbation de la modification du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires
Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

DEPARTEMENT DES VOSGES

Projet : SAINT MAURICE SUR MOSELLE

Mission : MODIFICATION DU PLU

Document : ZONAGE

N° Planche Planche 2

▭ Découpage de zones
▲ Règles architecturales particulières
★ Elément bâti] Eléments à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU
— Axes routiers principaux
■ Cours d'eau
■ Etangs
▨ Plan de Prévention des Risques inondation Zone d'interdiction
▦ Plan de Prévention des Risques inondation Zone de contrainte faible
▩ Eléments boisés classés
▨ Zone humides (liste non exhaustive)
■ Changement de destination autorisé

UA : Zone urbanisée
UB : Zone urbanisée à caractéristiques architecturales spécifiques
UL : Zone de loisirs, camping, tourisme
UX : Zone d'activités
1AU : Zone d'urbanisation future à court terme
1AUL : - secteur de loisirs, camping, tourisme
A : Zone Agricole inconstructible
AC : Zone Agricole constructible
Ah : - secteur d'habitats isolé
N : Zone Naturelle
Nf : - secteur de forêts
Nh : - secteur d'habitat isolés
Ntsc : - secteur touristique et de loisirs
Nl : - secteur de loisirs
Ne : - secteur d'étangs
Ns : - secteur de ski

Echelle : 1/5000

Dossier diffusion

Document conforme à celui annexé à la DCM du 18/02/2021 portant approbation de la modification du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires

Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

DEPARTEMENT DES VOSGES

Projet : SAINT MAURICE SUR MOSELLE

Mission : MODIFICATION DU PLU

Document : ZONAGE

N° Planche Planche 3

- ▭ Découpage de zones
- ▲ Règles architecturales particulières
- ★ Elément bâti] Eléments à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU
- — Axes routiers principaux
- 🟦 Cours d'eau
- 🟦 Etangs
- ▨ Plan de Prévention des Risques inondation Zone d'interdiction
- ▩ Plan de Prévention des Risques inondation Zone de contrainte faible
- ▩ Eléments boisés classés
- ▨ Zone humides (liste non exhaustive)
- 🟥 Changement de destination autorisé

UA : **Zone urbanisée**
UB : **Zone urbanisée à caractéristiques architecturales spécifiques**
UL : **Zone de loisirs, camping, tourisme**
UX : **Zone d'activités**
1AU : **Zone d'urbanisation future à court terme**
1AUL : **- secteur de loisirs, camping, tourisme**
A : **Zone Agricole inconstructible**
AC : **Zone Agricole constructible**
Ah : **- secteur d'habitats isolé**
N : **Zone Naturelle**
Nf : **- secteur de forêts**
Nh : **- secteur d'habitat isolés**
Ntsc : **- secteur touristique et de loisirs**
Nl : **- secteur de loisirs**
Ne : **- secteur d'étangs**
Ns : **- secteur de ski**

Echelle : 1/5000

Dossier diffusion

Document conforme à celui annexé à la DCM du 18/02/2021 portant approbation de la modification du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires
Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

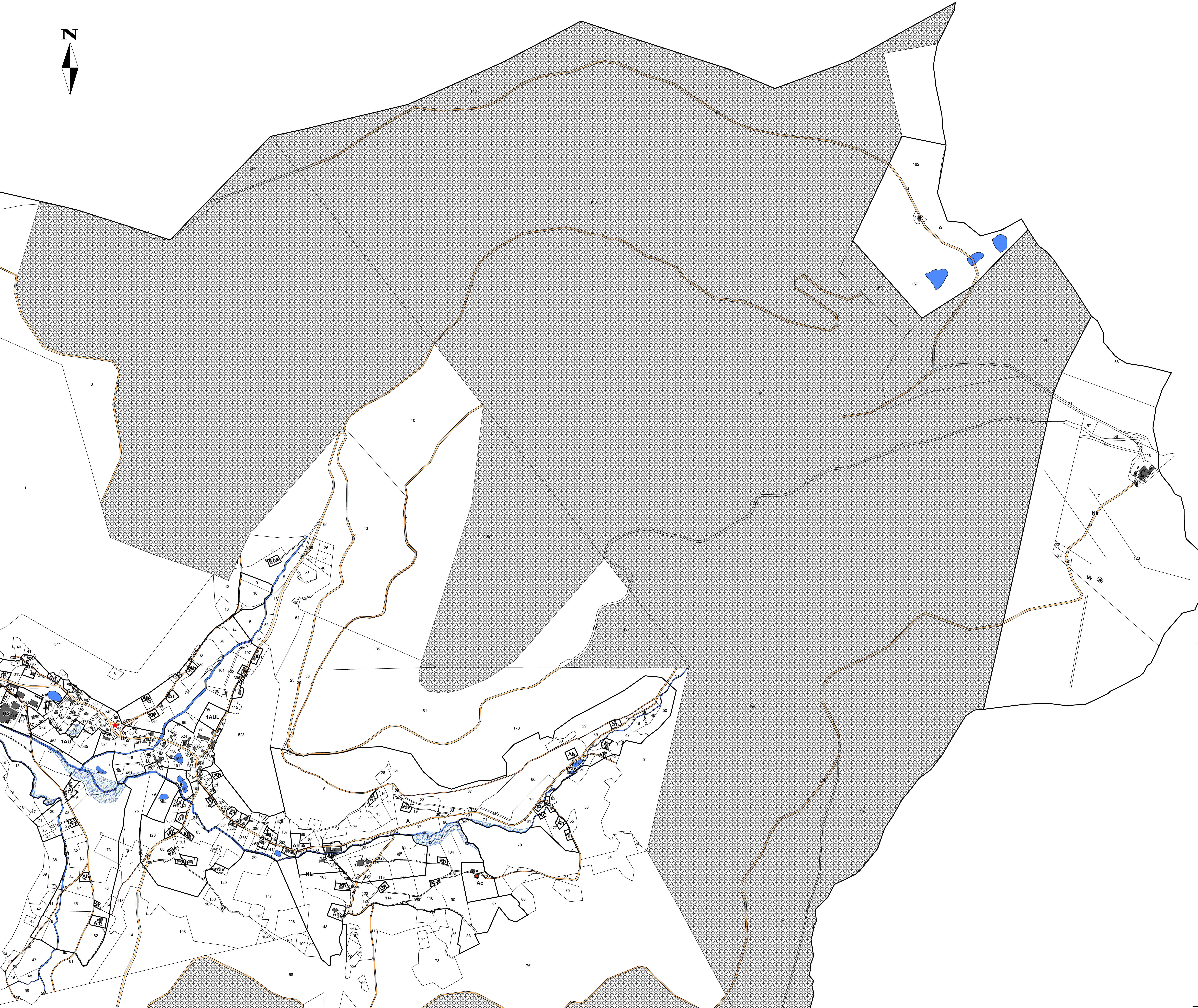

DEPARTEMENT DES VOSGES

Projet :	**SAINT MAURICE SUR MOSELLE**
Mission :	**MODIFICATION DU PLU**
Document :	**ZONAGE**
N° Planche	**Planche** 4

▭	Découpage de zones
▲	Règles architecturales particulières
★	Elément bâti] Eléments à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU
—	Axes routiers principaux
■	Cours d'eau
■	Etangs
▨	Plan de Prévention des Risques inondation Zone d'interdiction
▩	Plan de Prévention des Risques inondation Zone de contrainte faible
▒	Eléments boisés classés
▨	Zone humides (liste non exhaustive)
■	Changement de destination autorisé

UA : Zone urbanisée
UB : Zone urbanisée à caractéristiques architecturales spécifiques
UL : Zone de loisirs, camping, tourisme
UX : Zone d'activités
1AU : Zone d'urbanisation future à court terme
1AUL : - secteur de loisirs, camping, tourisme
A : Zone Agricole inconstructible
AC : Zone Agricole constructible
Ah : - secteur d'habitats isolé
N : Zone Naturelle
Nf : - secteur de forêts
Nh : - secteur d'habitat isolés
Ntsc : - secteur touristique et de loisirs
Nl : - secteur de loisirs
Ne : - secteur d'étangs
Ns : - secteur de ski

Echelle : 1/5000

Dossier diffusion

Document conforme à celui annexé à la DCM du 18/02/2021 portant approbation de la modification du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires
Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

DEPARTEMENT DES VOSGES

Projet : SAINT MAURICE SUR MOSELLE

Mission : MODIFICATION DU PLU

Document : ZONAGE

N° Planche Planche 5

▭ Découpage de zones

Règles architecturales particulières

★ Eélment bâtis] Eléments à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU

Axes routiers principaux

Cours d'eau

Etangs

▨ Plan de Prévention des Risques inondation Zone d'interdiction

▨ Plan de Prévention des Risques inondation Zone de contrainte faible

▨ Eléments boisés classés

▨ Zone humides (liste non exhaustive)

■ Changement de destination autorisé

UA : Zone urbanisée
UB : Zone urbanisée à caractéristiques architecturales spécifiques
UL : Zone de loisirs, camping, tourisme
UX : Zone d'activités
1AU : Zone d'urbanisation future à court terme
1AUL : - secteur de loisirs, camping, tourisme
A : Zone Agricole inconstructible
AC : Zone Agricole constructible
Ah : - secteur d'habitats isolé
N : Zone Naturelle
Nf : - secteur de forêts
Nh : - secteur d'habitat isolés
Ntsc : - secteur touristique et de loisirs
Nl : - secteur de loisirs
Ne : - secteur d'étangs
Ns : - secteur de ski

Echelle : **1/2000**

Dossier diffusion

Document conforme à celui annexé à la DCM du 18/02/2021 portant approbation de la modification du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires

Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

DEPARTEMENT DES VOSGES

Projet :	**SAINT MAURICE SUR MOSELLE**
Mission :	**MODIFICATION DU PLU**
Document :	**ZONAGE**
N° Planche	**Planche 6**

▭	Découpage de zones
▲	Règles architecturales particulières
★	Elément bâti — Eléments à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU
—	Axes routiers principaux
🟦	Cours d'eau
🟦	Etangs
▨	Plan de Prévention des Risques inondation Zone d'interdiction
▩	Plan de Prévention des Risques inondation Zone de contrainte faible
▩	Eléments boisés classés
▨	Zone humides (liste non exhaustive)
🟥	Changement de destination autorisé

UA : Zone urbanisée
UB : Zone urbanisée à caractéristiques architecturales spécifiques
UL : Zone de loisirs, camping, tourisme
UX : Zone d'activités
1AU : Zone d'urbanisation future à court terme
1AUL : - secteur de loisirs, camping, tourisme
A : Zone Agricole inconstructible
AC : Zone Agricole constructible
Ah : - secteur d'habitats isolé
N : Zone Naturelle
Nf : - secteur de forêts
Nh : - secteur d'habitat isolés
Ntsc : - secteur touristique et de loisirs
Nl : - secteur de loisirs
Ne : - secteur d'étangs
Ns : - secteur de ski

Echelle : **1/2000**

Dossier diffusion

Document conforme à celui annexé à la DCM du 18/02/2021 portant approbation de la modification du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires
Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

DEPARTEMENT DES VOSGES

Projet :	**SAINT MAURICE SUR MOSELLE**
Mission :	**MODIFICATION DU PLU**
Document :	**ZONAGE**
N° Planche	**Planche 7**

▭	Découpage de zones
▲	Règles architecturales particulières
★	Elément bâti] Eléments à protéger au titre de l'Art. L151-19 du CU
—	Axes routiers principaux
■	Cours d'eau
■	Etangs
▨	Plan de Prévention des Risques inondation Zone d'interdiction
▦	Plan de Prévention des Risques inondation Zone de contrainte faible
▩	Eléments boisés classés
▨	Zone humides (liste non exhaustive)
■	Changement de destination autorisé

UA : Zone urbanisée
UB : Zone urbanisée à caractéristiques architecturales spécifiques
UL : Zone de loisirs, camping, tourisme
UX : Zone d'activités
1AU : Zone d'urbanisation future à court terme
1AUL : - secteur de loisirs, camping, tourisme
A : Zone Agricole inconstructible
AC : Zone Agricole constructible
Ah : - secteur d'habitats isolé
N : Zone Naturelle
Nf : - secteur de forêts
Nh : - secteur d'habitat isolés
Ntsc : - secteur touristique et de loisirs
Nl : - secteur de loisirs
Ne : - secteur d'étangs
Ns : - secteur de ski

Echelle : **1/2000**

Dossier diffusion

Document conforme à celui annexé à la DCM du 18/02/2021 portant approbation de la modification du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires
Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78